



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine  
Ce document n'a pas de valeur officielle.

## ORDRE DU JOUR<sup>i</sup>

**SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 12 MARS 2024, À 19 H**  
**MAISON GARTH**  
**100, chemin de la Grande-Côte, Lorraine**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL – Séance ordinaire du 13 février 2024 à 19 h
4. PRÉSENTATION DES COMPTES
  - 4.1. APPROBATION des comptes payés et à payer – Période du 14 février 2024 au 12 mars 2024
5. COMITÉS ET COMMISSIONS
  - 5.1. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – Adoption du procès-verbal de la séance du 27 février 2024
6. DÉPÔT DES AVIS DE MOTION ET DES PROJETS DE RÈGLEMENTS
  - 6.1. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 230-17 modifiant le « Règlement 230-3 sur la qualité de vie unifié » afin de clarifier les dispositions concernant l'utilisation de l'eau et modifier certaines dispositions concernant l'arrosage*
  - 6.2. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – *Règlement 256 sur l'utilisation de l'eau potable*
7. ADOPTION DES RÈGLEMENTS
8. RÉSOLUTIONS
  - 8.1. Direction générale
    - 8.1.1. DÉPÔT – Rapport de la directrice générale concernant le personnel embauché ainsi que les démissions entérinées au cours du dernier mois
    - 8.1.2. PROLONGATION DE CONTRAT ET AUTORISATION DE SIGNATURE – Contrat de travail du directeur général adjoint
    - 8.1.3. AUTORISATION DE SIGNATURE ET DE PAIEMENT – Protocole d'adhésion à l'organisme IVÉO – catégorie « Ville Innovante IVÉO »
    - 8.1.4. APPROBATION – *Règlement 113 créant une réserve financière dans le but de stabiliser certaines dépenses de fonctionnement* – Régie intercommunale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine
    - 8.1.5. APPROBATION – *Règlement 114 décrétant une dépense et un emprunt de 977 800 \$ pour le remplacement des pièces, accessoires et équipements pour les bâtiments de la Régie des eaux* – Régie intercommunale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine
  - 8.2. Direction des communications et relations citoyennes



8.3. Direction des finances et trésorerie

8.3.1. DÉPÔT – Rapport d'activités de la trésorière pour l'année 2023 – Article 513 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*

8.4. Direction de l'urbanisme et de l'environnement

8.4.1. DÉROGATION MINEURE – 34, avenue de Metz

8.5. Direction des travaux publics et infrastructures

8.5.1. ADJUDICATION – TP2024-14 – Nettoyage et coupe de gazon dans les parcs et les espaces verts pour trois (3) ans avec deux (2) options de renouvellement d'un (1) an

8.5.2. AUTORISATION – Dépôt d'une demande de subvention au programme PRIMEAU 2023 volet 2

8.6. Direction des loisirs et de la culture

8.6.1. CRÉATION – Comité de pilotage de la mise à jour de la politique MADA, de la politique familiale et de leurs plans d'action 2025-2028

8.6.2. SUBVENTIONS 2024 – Organismes sportifs et communautaires

8.7. Direction des services juridiques et du greffe

8.7.1. MANDAT ET AUTORISATION DE SIGNATURE – Union des municipalités du Québec – Entente de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun d'assurances responsabilité pour les parcs de rouli-roulant, pistes de BMX et aménagements semblables 2024-2029

8.7.2. RENOUELEMENT DES ASSURANCES DE LA VILLE – Bloc A : assurance de dommages (biens), Bloc B : assurance responsabilité et Bloc C : assurance automobile

8.8. Sécurité publique

8.8.1. APPUI – Régie de police Thérèse-De Blainville – Caméras portatives

9. RÉOLUTIONS DIVERSES ET D'APPUI

10. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

---

<sup>i</sup> L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.